

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

ATELIER RIVERAINS SECTEUR BLANCARDE

4^{EME} VOIE ENTRE BLANCARDE ET LA
PENNE/HUVEAUNE

SYNTHESE

VERSION ## DU 12/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

28/06/2019	172 Boulevard des libérateurs, Marseille
------------	--

INTERVENANTS

Alain PREA	SNCF Réseau – Responsable de zone
Nicolas GUYOT	SNCF Réseau – Directeur des études
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – Concertation
Florent LASSUS	Nicaya Conseil – Concertation

SOMMAIRE

Introduction

- 1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA3
- 1.2. Les objectifs des ateliers riverains4
- 1.3. L'atelier riverains du secteur Blancarde.....4

Les thématiques abordées lors des échanges

- 1.4. Questions poséesErreur ! Signet non défini.

Suites

INTRODUCTION

La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret/GPMM à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc - Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4^{ème} voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chacun puisse s'informer et donner son point de vue, le maître d'ouvrage a prévu dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 12 juin 2019 à Marseille
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde • 1^{er} juillet : Marseille Nord – Passages à niveau • 3 juillet : Gare Saint-Charles • 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • 26 septembre 2019 : Marseille Nord • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> • 17 octobre 2019 à Marseille

Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 6 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Proposer un niveau de détail fin en donnant la priorité de l'information aux riverains ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration des aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019.

L'atelier riverains du secteur Blancarde

L'atelier riverains du secteur Blancarde, organisé le vendredi 28 juin 2019, boulevard des libérateurs, à Marseille, a eu pour objectifs de présenter les aménagements et variantes étudiés pour la création d'une 4^{ème} voie allant de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune, et de l'aménagement de l'entrée/sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux Bleus.

1 seul participant s'est déplacé pour cet atelier.

L'atelier s'est déroulé sous la forme d'un échange bilatéral avec un propriétaire de locaux d'exploitation situés dans le secteur de La Parette (attenants à la zone des Locaux Bleus).

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Les échanges ont majoritairement porté sur la thématique foncière et les différents enjeux qu'elle présente dans le secteur de La Parette et de la zone d'activité des Locaux Bleus. Le participant a également formulé des questions sur les hypothèses de restructuration de la zone d'activités et sur les modalités d'expropriation le cas échéant envisagées par le maître d'ouvrage.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- La différence d'emprises foncières entre les variantes au droit de la Parette
 - o Pas de différences d'emprises foncières entre les variantes
- Les projets dans le secteur ayant nécessité des démarches d'expropriation
 - o Lors de la réalisation de la L2, il y a eu des exploitants relocalisés et des négociations foncières ad hoc
- Les interlocuteurs pour les acquisitions foncières
 - o Il y a un service dédié chez SNCF qui s'occupe des acquisitions foncières
 - o En fonction des besoins des propriétaires et/ou occupants, des échanges peuvent avoir lieu avec ce service
- La démarche de négociation foncière
 - o Pour chaque cas, les démarches de compensations liées aux pertes d'exploitations et de relocalisations foncières font l'objet d'analyses spécifiques.
 - o La philosophie de SNCF Réseau est l'accompagnement des propriétaires et/ou occupants pour favoriser des démarches d'acquisitions amiables (ex : prise en charge des frais de notaires, recherche du nouveau logement, etc ...) : 99% des cas sont réglés à l'amiable.
- Les solutions de délocalisations et relocalisations des exploitations
 - o Il y a plusieurs démarches possibles, le maître d'ouvrage n'a pas de préférences. C'est pourquoi il est important pour lui de rencontrer les autres propriétaires afin d'identifier si les propriétaires préfèrent des démarches individuelles ou s'ils souhaitent une démarche de

- réflexion collective (au niveau de la zone d'activités) et individuelle (au niveau du traitement des situations de chacun)
- S'il y a une convergence des intérêts entre les propriétaires fonciers, le maître d'ouvrage pourrait engager une démarche de réflexion collective afin de co-construire la stratégie de restructuration de la zone d'activités, en étroite relation avec la Métropole Aix-Marseille Provence.
- La mise à disposition des plans des emprises
 - Des plans d'emprises stabilisés seront mis à disposition du public en septembre dans le cadre de la 2nde phase de la concertation

LES SUITES

- La présente note de synthèse de l'atelier et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail au participant et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Les contributions seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre : 30 septembre pour le secteur de Blancarde.
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.